



La Lanterne

Les vœux du Conseil Municipal

Bientôt, nous fêterons comme il se doit, l'arrivée de la nouvelle année. 2013 se termine déjà, c'est le moment dans ces derniers jours de décembre, de jeter un coup d'œil sur les douze mois écoulés.

2013 laisse à chacun son lot de souvenirs : joie, bonheur, chagrin, regret, ainsi est la vie.

Dans notre pays, l'année fut marquée par de nombreuses manifestations dues à diverses causes (fermetures d'entreprises, fiscalité, mariage pour tous, réforme des rythmes scolaires). Elles traduisent un climat de tension, d'inquiétude et d'incompréhension.

Espérons que 2014, apporte des solutions aux problèmes de notre pays, avec en premier lieu une reprise économique tant attendue et que l'esprit de cohésion l'emportera sur l'esprit de division.

Pour notre commune, l'année s'est écoulée dans le calme, sans évènement majeur, avec ses bons et mauvais moments.

Ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, laissant des familles dans la tristesse, ils étaient notre mémoire.

Nous avons aussi accueilli avec joie les nouveaux venus ; c'est un vrai bonheur de les voir entrer dans notre petite communauté, ils représentent notre avenir.

Maintenant une nouvelle année arrive, le conseil municipal présente à tous les habitants de Ciron pour 2014 ses meilleurs vœux, d'abord une bonne santé pour chacun, c'est le plus précieux des biens mais également, la réussite dans vos projets et le bonheur dans votre vie et pour vos familles.

Bonne Année à Tous



Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 18 janvier 2014 à 18 heures

Salle Gérard LERAT



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL



Naissances :

Mathis GUIGNARD
Noémie BARON

né le 13 juillet
née le 11 août

Châteauroux
Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Inhumations :

Michel MAUVE
René MANNEQUIN
Jean DAVID
Taupinard de Tilière Geneviève

le 23 juillet
le 25 juillet
le 26 juillet
le 06 décembre

venant de Châteauroux
venant d'Argenton
venant de Le Blanc
venant de Paris

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Informations

Fermeture de la mairie :

Le secrétariat sera fermé du 02 au 07 janvier 2014 inclus.

Lauréats maisons fleuries 2013

1^{ère} catégorie : Maison avec jardin :

DEFEZ Gérard	1 ^{er} prix	GAONACH Béatrice	3 ^{ème} prix
ALAPHILIPPE Jeannine	2 ^{ème} prix	MUNIER Denis	2 ^{ème} prix
BREJARD André	3 ^{ème} prix		

2^{ème} catégorie : Balcons ou terrasses, murs et fenêtres

TOLLENEER Stéphan 2^{ème} prix

Elections et Bureau de vote :

Nous vous rappelons qu'il n'y a plus qu'un bureau de vote sur la commune : salle du conseil Municipal à la Mairie.

23 et 30 Mars 2014

Elections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires

Ce qui change dans notre commune de moins de 1000 habitants

☞ Nul ne peut être élu, s'il n'a pas présenté sa candidature

Dates limites pour le dépôt en Préfecture :

- 1^{er} tour : 3^{ème} jeudi qui précède le jour du scrutin, à 18 heures

- 2^{ème} tour : mardi qui suit le premier tour, à 18 heures

Le mode de scrutin

Les candidatures peuvent être isolées ou groupées sur une ou des listes.

Le scrutin est toujours un scrutin plurinominal majoritaire avec panachage.

Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste.

S'il y a un second tour, seuls les candidats présents au 1^{er} tour peuvent se présenter, sauf si le nombre des candidats du 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

L'affichage du nombre des conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats, dans chaque bureau de vote, **est obligatoire**

Le bulletin de vote

Pas de parité homme/femme imposée.

Les bulletins comportant un **nombre inférieur ou supérieur de candidats** qu'il y a de conseillers à élire, sont considérés comme **valables**.

On peut donc ajouter ou supprimer un nom d'un **candidat qui s'est présenté**.

En revanche, **les noms des personnes n'étant pas candidates ne seront pas décomptés**

De même, s'il y a **plus de noms que de sièges à pourvoir**, **les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés.**

Dans ce cas, le bulletin ne sera pas nul pour autant : les noms des autres candidats seront bien pris en compte.

Les bulletins sont lus de haut en bas et de gauche à droite, le cas échéant.

Répartition des sièges au conseil municipal

- Sont élus au **premier tour de scrutin**, les candidats qui **réunissent cumulativement** :
 - **La majorité absolue** (plus de 50%) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls)
 - Et un nombre de suffrages égal au **quart des électeurs inscrits**.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs...

- Un **second tour** est organisé si le premier tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au second tour, il faut obtenir **le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants.**

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

Remarque : Même au second tour, il n'est pas possible d'élire quelqu'un qui n'a pas déclaré sa candidature.

Election des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont **les représentants de la commune au sein de la communauté de communes.**

Une fois élus, les conseillers municipaux sont classés dans « l'ordre du tableau »

En haut du tableau, on trouve le maire, puis les adjoints (1^{er}, 2^{ème}...), puis les conseillers municipaux. C'est grâce à ce tableau que l'on connaît les conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires sont les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau en commençant par le maire, puis le 1^{er} adjoint, et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir.

La commune sera représentée par son maire et éventuellement des adjoints selon le nombre des représentants à la communauté de communes.

Si la commune ne dispose que **d'un seul siège au conseil communautaire, un conseiller communautaire suppléant est désigné** : c'est le deuxième membre du conseil municipal dans l'ordre du tableau (soit le 1^{er} adjoint)

Le suppléant remplacera le conseiller communautaire titulaire en cas d'absence.

2013... NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes arrivés en 2013. Retraités ou actifs, en couple ou célibataires vous avez choisi avec vos propres critères d'habiter la commune de Ciron, nous vous en remercions et vous souhaitons très bonne vie ici.

Depuis quelques mois vous avez déjà pris le pouls de nos deux villages et des communes environnantes, vous avez très certainement établi quelques contacts avec des voisins ou autres, vous connaissez l'école (pour les plus jeunes d'entre vous), la mairie, lieu incontournable à l'arrivée, ainsi que le boulanger. Pour les autres commerces, comme partout en zones rurales, l'évolution de la vie dans un contexte général les a engloutis. Pour exemple : Ciron bourg comptait trois épiceries, quatre cafés restaurants ; Scoury deux épiceries deux restaurants, un boulanger, pour ne citer qu'eux. Certes ces données relatent le passé, pas si éloigné que cela et toujours en mémoire pour bon nombre. Maintenant ce sont les centres des villes qui se dévitalisent au profit de la périphérie.

Revenons à notre commune, en quelques mots et pour mieux cerner votre nouveau lieu de résidence vous savez qu'elle possède deux villages sensiblement identiques en population (Ciron, un peu plus fort que Scoury) et des écarts, rien de péjoratif dans ce terme ; c'est le mot approprié dans le langage de gestion courante d'une commune.

- Nombre d'habitants **520** ---Superficie, plus de **6000 hectares** ----- appartient au canton du Blanc --- à la **C.C.** Brenne Val de Creuse --- au Parc Naturel Régional de la Brenne, ainsi qu'au **S Y M C T O M** du Pays du Blanc pour vos déchets ménagers --- Syndicat des eaux.

- Votre Député : Jean Paul Chanteguet (majorité)
- Votre Conseiller Général : Alain Pasquet (Opposition)

Ciron possède un tissu associatif intéressant pour une petite commune : pétanque, tennis, club de foot, société de pêche, école de musique, chorale, parents d'élèves, l'association « familles rurales », qui regroupe, maintien à domicile – centre aéré pour les enfants l'été et petites vacances – gymnastique – marche - théâtre – danse folk – vielle à roue - club anciens). Pour toutes ces associations, renseignements premiers : mairie.

Pour terminer ces quelque lignes, un souhait pour notre commune : sédentarisation pour tous... et pour les plus jeunes, beaucoup de naissances au sein de vos foyers... !

BONNES ET JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.

P. Lauzanne

LE RECENSEMENT

- Qui – Quand ?** ➤ Tous les jeunes citoyens, dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire (*),
- Pourquoi ?** ➤ Pour être convoqué à la **Journée défense et citoyenneté** à partir de 17 ans,
➤ Qui leur permettra de se présenter à tout examen public ou concours tels que le Bac, le permis de conduire, fonction publique, etc....
- Comment ?** ➤ En se déplaçant en mairie
➤ Sur internet (www.mon.service-public.fr) lorsque la mairie est raccordée.
- Pour en savoir plus** ➤ Sur Internet (<http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>)
➤ Sur la page facebook : « Parlons Défense »

() Après ce créneau, tout recensement est possible mais il engendrera un décalage dans la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)*

Le recensement intervient à l'âge de 16 ans. Acte volontaire et obligatoire, il concerne **tous les jeunes Français, filles et garçons**.

Cette démarche s'effectue auprès des services municipaux du lieu de résidence. Les listes de recensement préparent et facilitent l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

Jusqu'à 18 ans, l'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire à tout examen placé sous le contrôle de l'autorité publique (BEP, CAP, baccalauréat, conduite accompagnée...)

Entre 18 et 25 ans, c'est le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.

Centre du Service National d'Orléans
Quartier Bellecombe
BP 32521
45038 ORLEANS CEDEX 1
Tel : 02.38.65.21.32
csn-orleans.sec.fct@intradef.gouv.fr



Les Travaux du Conseil

2ème semestre 2013

Séance du 26 juin

- *Soutien à la modernisation de la ligne POLT et motion pour la prise en compte et la réalisation du projet POCL*

L'axe ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) traverse dix départements et en dessert 32. Cet axe comporte six carrefours ferroviaires et recoupe 5 transversales.

Son aménagement, sa modernisation et son interconnexion avec d'autres lignes de premier plan et particulièrement le projet de nouvelle ligne à Grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) représentent un enjeu national. A l'inverse son appauvrissement ou sa dégradation se répercuterait très largement sur l'ensemble du territoire français.

Suite à cet exposé, le conseil soutient la modernisation de la ligne POLT et demande la reconnaissance du projet POCL comme prioritaire.

- *Fonds solidarité logement 2013*

La commune participe au F S L sur la base de 1.66€ par résidence principale soit 365.20€.

- *Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement*

Le rapport annuel est adopté par le conseil municipal. Il est mis en ligne sur le site www.services.eafrance.fr.

- *Répartition des conseillers communautaires.*

La loi n°2012-1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les communautés de communes et d'agglomération conduit à modifier le nombre et la répartition des sièges des délégués des communes au sein des conseils communautaires.

Le conseil municipal retient la répartition des conseillers communautaires pour la CDC Brenne Val de Creuse selon les critères suivants :

7 délégués pour les communes de plus de 5000 habitants

3 délégués pour les communes de 1000 à 4999 habitants

1 délégué pour les communes de moins de 1000 habitants, celles-ci disposeront également d'un conseiller suppléant.

- *Acquisition bande de 5m de la parcelle AK 126.*

Suite à la mise en vente de la parcelle AK n°126 par Monsieur Mannequin, le conseil décide d'acheter une bande de 5 m de large de cette dite parcelle sous laquelle passent le réseau d'assainissement collectif et différents réseaux reliant les deux sites de la Stéarinerie Dubois.

La nouvelle parcelle AK n°227 d'une contenance de 81ca est achetée au prix de 1000€, tous les frais seront à la charge de la commune.

- *Dématérialisation documents comptables*

Le conseil autorise le maire à signer la charte avec le Trésor public pour la mise en place de la dématérialisation des documents comptables.

- *Acquisition parcelle AW N°113 à M BOUGON*

A l'occasion de l'étude réalisée pour l'enfouissement des réseaux, il a été constaté chemin des Varennes que la parcelle AW N°113 située entre le chemin des Varennes et les propriétaires riverains appartenait toujours à M Bougon.

Le conseil décide d'acheter à M BOUGON, cette parcelle de 145m² au prix de 0.50€ le m². la vente sera réalisée sous la forme d'un acte administratif.

- *Acquisition parcelles AV n°288 et 289 à M POUGER Roger*

Lors de la division et du bornage d'une parcelle appartenant à M POUGER, le géomètre a laissé une bande de terrain entre la RD 951 et les nouvelles parcelles en cas d'élargissement de la voie. Les nouveaux propriétaires n'ont donc pas d'accès direct à la voie publique. Le conseil décide d'acheter à M Pouger les parcelles AV n°288 et 289 d'une superficie de 52m² au prix de 0.50€. La vente sera réalisée par acte administratif.

Séance du 12 septembre

- *Achat et vente de parcelle à M Brouard François*

Suite à la demande de M Brouard pour clôturer son terrain, il a été constaté que les distances de construction par rapport aux limites non pas été respectées par la SCALIS.

Afin de régulariser la situation et de permettre à M Brouard d'avoir de limites sans décrochement, il a été décidé :

- o De vendre à M Brouard les parcelles AV n°335 et 333 d'une contenance totale de 137m² au prix de 2€
- o D'acheter à M Brouard les parcelles AV n°341, 339, et 338 d'une contenance de 102m² au prix de 2€

- *Vente d'une parcelle à M JAMOT Jean Marie*

Suite à la demande de M Jamot Jean Marie de réunir l'ensemble des parcelles qui constituent sa propriété, le conseil accepte de lui vendre la parcelle AY n°296 d'une superficie de 69m² au prix de 2€. Tous les frais seront à la charge de l'acquéreur.

- *Vente d'une partie du chemin rural du Gué de l'Epine aux Néraults*

Suite à la demande d'achat de M CHYS Roger d'une partie du chemin rural du Gué de l'Epine aux Néraults située entre ses parcelles AS n°5 et n°6, le conseil accepte de vendre cette portion sous réserve de l'enquête publique et de la mise en place d'une servitude de passage pour les piétons souhaitant accéder à la rivière.

Le prix de vente est fixé à 0.50€, tous les frais à la charge du demandeur.

- *Tarif utilisation climatisation salle des fêtes.*

L'utilisation de la climatisation est fixée à 30€

- *Taxe d'habitation- assujettissement des logements vacants*

Au des demandes régulières de personnes souhaitant louer un logement et qu'à ce jour, il existe peu ou pas de logement à louer vacants, le conseil décide d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.

- *Contrat à durée indéterminée*

Au vu des précédents contrats dont à bénéficier madame BLONDEAU et conformément à la loi n°2012-347, son contrat devient à durée indéterminé à compter du 01 octobre 2013.

- *Aliénation de chemins ruraux*

Suite à l'enquête publique réalisée du 15 au 30 juillet 2013 concernant l'aliénation d'une portion du chemin rural des Fourdines et d'une portion du chemin rural de Scoury au Péjou et l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil accepte l'aliénation des portions de chemins précitées.

- *Contrat « Emploi d'avenir » à compter du 01 novembre 2013*

La loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012 permet de créer un emploi aidé ouvert aux jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant peu ou pas de qualification où aux personnes reconnus travailleurs handicapés âgés de moins de 30 ans.

Le conseil décide de créer un « Emploi d'avenir » à compter du 01 novembre 2013 à temps complet pour une durée de 3 ans.

Séance du 09 octobre

- FAR 2014

Les travaux suivant seront réalisés :

- Rue des artisans
Pose de caniveaux, réalisation d'un tapis d'enrobés chauds
Mise en œuvre de grave granitique
- Chemin de Sennevault
Réalisation d'un tapis d'enrobés chauds
- La Boissière et chemin des Riaux
Eclairage public

Le montant total des travaux est estimé à 34 837€HT soit 41 665.06€TTC

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général pour un montant de 12000€.

- Tarifs assainissement à compter du 1^{er} janvier 2014

Redevance annuelle :

Part fixe	71.40€HT
Part proportionnelle aux m ³ consommés	
1 à 300m ³	0.92€HT le m ³
Au-delà de 300m ³	0.39€HT le m ³

Nouveau branchement au réseau public :

Jusqu'à une distance de 5 mètres du réseau existant

Prix forfaitaire : 525€HT

Au-delà de 5 mètres de tranchées 10.50€ le mètre linéaire

Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) 404.25€

- Transfert de compétence de réalisation des PLU

Dans l'article 63 du projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, il a été proposé un transfert de « plein droit » de la compétence de la réalisation des plans locaux d'urbanisme aux communautés de d'agglomération et de communes.

Le conseil exprime sa ferme opposition au transfert automatique, rappelle que la communauté de communes doit s'appréhender comme un espace intelligent de coopération, issue de la volonté des maire, apporte son soutien aux actions engagées localement, demande la suppression pure et simple de l'article 63 du projet de loi.

- Siège social SAS Méthanisation Brenne Elevage

Le conseil accepte la demande de la future SAS Méthanisation Brenne Elevage de domicilier le siège social de la SAS en cours de formation à l'adresse Zone d'activités la croix de Scoury 36300 CIRON.

Séance du 28 novembre

- Aliénation chemins ruraux

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 10 au 25 octobre 2013 et l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal décide d'aliéner une portion du chemin rural de la Boissière et une portion du chemin rural du Gué de l'Epine aux Neraults.

- *Chemin rural du Moulin de la Barre*

M Quatrepoint Jérôme propose au conseil de modifier le tracé du chemin rural du Moulin de la Barre qui débouche dans sa cour par la création d'un chemin de remplacement.

Le conseil accepte le principe de la modification sous réserve que l'ensemble des frais soit pris en charge par le demandeur et que la nouvelle portion de chemin soit d'une largeur de 4m.

- *IAT 2014*

Le conseil décide de verser à compter de janvier 2014, une indemnité d'administration et de technicité selon les taux ci-après :

cadre d'emplois	grades	montant annuel de référence au 1/07/2010	coefficient voté	Nombre d'agent par grade	crédit global
Agents territoriaux des services techniques	adjoint technique de 2ème classe	449,28	3,75	3	5 054,00 €
adjoint administratif	adjoint administratif principal 2ème classe	469,07	4,48	1	2 101,00 €
	contractuel	449,28	0.73	3	982,00€

- *« Objectif Zéro pesticide »*

Indre Nature et le CPIE Brenne ont mis en place l'opération « Objectif Zero Pesticide ». Cette opération a pour but l'abandon progressif des produits phytosanitaires dans le département de l'Indre afin de protéger l'environnement et la santé publique, de sensibiliser et former les gestionnaires d'espaces verts aux méthodes alternatives et de former les utilisateurs pour renforcer leur sécurité. Le conseil autorise le maire à signer une charte d'engagement.

- *PLU*

Afin de se conformer à la loi SRU n°2000-1208 du 13 décembre 2000 et avoir un document d'urbanisme opposable aux tiers, le conseil décide de prescrire la révision du POS avec pour objectif l'élaboration d'un Pla Local d'Urbanisme (PLU)

- *Dotation de solidarité communautaire*

Les statuts de la CDC Brenne Val de Creuse prévoient l'instauration d'une dotation de solidarité communautaire destinée à compenser et à réduire les disparités de ressources entre les communes membres. Le conseil autorise le maire à signer la convention annuelle.

Les travaux de la communauté de communes Brenne Val de Creuse

I) Schéma de cohérence territoriale ou SCOT

La CDC a décidé de participer à l'élaboration d'un SCOT. Celui-ci aura pour but d'organiser le territoire à plusieurs niveaux :

- Développement économique
- Urbanisme
- Environnement

Il doit également traduire sur le terrain les orientations de la charte du PNR de la Brenne.

Pour le périmètre, il regroupera 3 communautés de communes réunies dans un syndicat mixte :

- CDC Brenne Val de Creuse (14 délégués)
- CDC Cœur de Brenne (6 délégués)
- CDC Marche Occitane- Val d'Anglin (9 délégués)

II) Opération Cœur de Village

Le conseil communautaire sur proposition de la commission décide de déposer 5 dossiers :

- | | |
|-------------------------|---------------|
| ○ Saint Aigny | pour 250 000€ |
| ○ Ingrandes | pour 150 000€ |
| ○ Vigoux | pour 200 000€ |
| ○ Pouligny Saint Pierre | pour 250 000€ |
| ○ Thenay | pour 130 000€ |

Le taux de subvention étant de 30%, les communes s'engagent à supporter la charge supplémentaire.

III) Composition du futur conseil communautaire (arrêté préfectoral du 15/10/2013) après les élections de mars 2014

L'arrêté fixe le conseil communautaire, à 38 sièges avec la répartition suivante :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| ○ Le Blanc (+5000h) | 7 délégués |
| ○ Pouligny et Tournon (+1000h) | 3 délégués |
| ○ Les autres communes | 1 délégué |

Les communes représentées par 1 délégué auront un délégué suppléant.

IV) Projet Usine de Méthanisation à Scoury

Le projet est présenté au conseil communautaire par M VIGNES Geoffroy, président de l'association Méthanisation Brenne Elevage et M GLEIZE de la Chambre d'Agriculture.

La CDC portera la partie immobilière du projet, à savoir, achat des terrains, viabilisation et construction du bâtiment avec rétrocession à la société Méthanisation Brenne Elevage dans le cadre d'un crédit-bail.

V) Tarif cantine pour 2014

- 1^{er} enfant 2.55€
- 2^{ème} enfant 2.55€
- 3^{ème} enfant 2.46€
- 4^{ème} enfant 1.60€
- 5^{ème} enfant 0.83€

VI) Bilan énergétique des bâtiments de la CDC

Choix du cabinet ADEV pour la réalisation des diagnostics pour un cout de 15 000€ subventionné à 50% par le Conseil Régional.

VII) Rythmes scolaires : les décisions du conseil d'école et de la CDC

Pour la rentrée scolaire 2014, les nouveaux rythmes scolaires seront les suivants :

	Matin	Après midi
Lundi	9h-12h	13h30-16h15
Mardi	9h-12h	13h30-15h15 puis TAP jusqu'à 16h15
Mercredi	9h-12h	---
Jeudi	9h-12h	13h30-16h15
Vendredi	9h-12h	13h30-15h15 puis TAP jusqu'à 16h15

T A P : Temps d'Activités Périscolaires :

2 fois 1 heure par semaine le mardi et le vendredi.

Les activités restent à définir et à mettre en place avec l'aide, si possible, des associations locales.

Un questionnaire a été donné à chaque association de CIRON et OULCHES pour une réponse fin janvier.

Concernant le mercredi, la cantine ne sera pas ouverte et cela entrainera si nécessaire la mise en place d'un accueil avec fourniture du repas de midi.

Toute cette nouvelle organisation reste à mettre en place avec les personnes concernées.

Le projet de Méthanisation en bonne voie pour voir le jour

Samedi 14 Décembre avait lieu à la mairie la signature de constitution de la SAS MBE (Méthanisation Brenne Elevage). Cette société regroupe finalement 22 exploitations agricoles, un marchand de paille, deux négociants, la Stéarinerie Dubois, et le syndicat d'énergie de la Vienne (Sergies).

Ce projet est conçu pour traiter 18000 tonnes de matières issues de l'agriculture, dont 13000 tonnes de fumier de bovins. Cette installation est soumise à la réglementation ICPE (Installation classée au titre de l'environnement) au même titre que beaucoup d'exploitations agricoles. Le lieu d'implantation choisi est toujours au nord du nouveau site de la Stéarinerie.

Comme la Nouvelle République l'a annoncé, ce projet intéresse la communauté de communes Brenne Val de Creuse, qui devrait prendre en charge l'aménagement du site et la construction du bâtiment de réception, pour le louer à la SAS. Ce bâtiment de réception sera conçu pour être mis en dépression de telle sorte de neutraliser les odeurs inopportunes en filtrant l'air.

En régime de croisière ce sont 50 tonnes qui devraient entrer quotidiennement dans le digesteur. Compte tenu des jours non ouvrables, cela devrait donc engendrer le trafic de trois ou quatre camions par jour. Et l'accès au site sera le même que celui de la stéarinerie, par la « route nationale ».

Le procédé retenu est celui dit « voie sèche », c'est-à-dire qu'il nécessite l'emploi de moins d'eau que d'autres procédés. Etant conçu comme un silo couloir, la matière rentre par un bout pour ressortir à l'autre. La matière reste donc 25 jours dans le digesteur à une température de 55°C, ce qui offre des garanties sanitaires supplémentaires.

A la sortie du digesteur, la matière, nommée digestat, passe dans une presse à vis pour en extraire la partie liquide. Bien que devenus stables et inodores, digestat liquide et digestat solide ne resteront pas sur le site. Ils seront stockés le plus possibles chez les agriculteurs qui en auront ainsi la pleine maîtrise. Outre la possibilité d'une exploitation du digestat beaucoup plus fine et rationnelle que celle du fumier, la méthanisation permet d'éviter les pertes conséquentes d'azote lorsque le fumier reste stocké au bout des champs en attente d'épandage. Sur une exploitation de plus de 100 vaches, c'est pratiquement l'économie d'un camion de 10 tonnes d'ammonitrate.

Le projet initial comportait la production d'électricité et de chaleur utilisée par une installation de séchage de fourrage et de bois. Depuis un an a été ouverte la possibilité d'injecter le gaz produit dans le réseau. C'est vers cette solution que nous nous sommes tournés, car notre production de gaz devrait environ correspondre à la consommation de la stéarinerie, et l'opportunité pour celle-ci de valoriser la consommation d'une énergie renouvelable produite sur place. C'est donc un bel exemple de complémentarité entre deux activités économiques, agricole et industrielle.

Geoffroy Vignes

Les Mégalithes de CIRON

Gérard Coulon, notre historien et archéologue berrichon bien connu, a fait paraître dernièrement un « **Guide des Dolmens et Menhirs de l'Indre** », car il a recensé tous ces mégalithes du département, dont ceux de la commune de Ciron, notre région n'étant pas très représentative par rapport à la Bretagne ou au sud-est de la France. Il donne des précisions sur leur historique, en rectifiant certaines légendes et il propose des itinéraires pour les découvrir.

Le dolmen est une chambre sépulcrale généralement collective. Le culte des morts, il y a environ 5000 ans était certainement très fort, car l'érection de ces monuments a nécessité la participation d'une foule d'humains.

« C'est au Néolithique, entre 4700 à 2500 ans avant notre ère, que les premiers cultivateurs construisent les dolmens ».

Des légendes font intervenir des *Martes, des Fées (elfes), des Fades, le Diable*, pour la fabrication de ces monuments, dont parle George Sand dans « les Légendes rustiques ».

Erreurs

Les erreurs courantes ont consisté à associer les dolmens aux Celtes, aux Gaulois et aux sacrifices humains pratiqués par les Druides.

« p.30- Les dolmens apparaissent vers 4700 avant notre ère et le mégalithisme prend fin vers 2000. Soit plus de 1000 ans avant que l'on commence à parler des Celtes et des Gaulois. Alors n'en déplaise à Obélix, lui faire livrer des menhirs, c'est commettre un anachronisme aussi grave que de prétendre, que l'ordinateur aurait été inventé sous le règne de Charlemagne... »

p.31- Toutes ces croyances générées par la celtomanie, puis dramatisée par le romantisme, atteignirent leur paroxysme en Berry à la fin du XIXème siècle et au début du XXème, avec l'écrivain Jules de Vorys (château de Foltertre à Chitray) d'abord, qui en 1875-76, publie une longue Nouvelle, dont l'action se déroule autour du dolmen et du prétendu cromlech de Sennevault à Ciron... »

Le Dolmen de Sennevault

Il est bien connu, un des plus spectaculaires de l'Indre, il est situé au nord de Ciron, non loin du domaine de Sennevault, à partir du chemin allant aux Mognaises et à la corne sud du bois. (Carte I.G.N.2026- « Ciron village du bas Berry » d'Henri Vignes. P97 à 100).

Sa table est en grès, ainsi que huit pierres autour, qui ont donné l'illusion d'un cromlech. Il a été érigé sur un « Button », une des éminences gréseuses typiques du plateau de la Brenne. Il est classé monument historique depuis 1887.

La Pierre Bourrillière

Elle est accessible à partir de la D.151 à 2kms à l'ouest de Ciron, prendre le chemin dit *Les brandes de Montflamme* sur la carte IGN. Elle est sur cette croupe, qui domine à l'ouest le village de la Roche de Ruffec.

Elle était la propriété de Georges Touzet qui habitait la vieille « commanderie » de la Boissière. C'est lui, qui me l'a fait connaître, et qui s'accusait de l'avoir endommagée avec des restes d'explosifs des parachutages de la Libération, c'est pourquoi Henri Vignes en parle dans son livre et qu'elle est maintenant recensée.

Je l'avais signalée à l'Abbé Paul Billot qui y fit quelques fouilles ; qui lui livrèrent effectivement quelques os, silex et raclours, dont nous parle Gérard Coulon, qui poursuivit les recherches (son livre p97 et 98)

Cette Pierre Bourrillière est dans une pièce de terre qui s'appelle *La Fontauxmoines ou Fontaine aux Moines*, qui est encore une mare entourée d'arbres. Georges Beaucamp, immigrant du pas de Calais avait acheté ces terres à Georges Touzet vers 1950, y avait fait des drainages et avait trouvé des anciennes poteries, formant une sorte de canalisation en argile cuite et prenant la direction de la Boissière...

Pourtant à la Boissière, une très bonne et ancienne source, dont l'encorbellement en pierre de taille est semblable à celui qui était à la fontaine Saint Martin, dont la source fut captée par notre Syndicat des Eaux. Les grandes pierres de taille de ces fontaines sont sans doute gallo-romaines.

Il y a donc à Ciron quelques vestiges de grande ancienneté ; préhistoire avec des mégalithiques de 4000 à 5000 ans, et l'époque romaine de 2000 à 5000 ans la « Voie Romaine », qui traverse la commune d'est en ouest et sans doute ses fontaines.

Paul VIGNES



Dolmen de Sennevault



La Pierre Bourrillière

PAGES D'HISTOIRE LOCALE-

1951-1956



Le Père Henri LEDOUX

Si Ciron a eu la chance de compter, parmi ses habitants, des personnalités exceptionnelles, il en est une qui a beaucoup servi la population : le Curé Henri LEDOUX.

Situons le contexte, tout d'abord ...

Dans les communes rurales, il fut un temps où le prêtre jouait un rôle social important, ne se limitant pas à l'exercice du culte. L'administration des sacrements religieux à ses ouailles constituait la première de ses missions, bien entendu, mais elle allait beaucoup plus loin encore. Son emploi du temps était chargé. A peine finissait-on d'entendre l'angélus dans les campagnes et la lumière du jour perçait-elle à travers les vitraux de l'église, que le curé était déjà à son poste au service des paroissiens: baptêmes, communions, mariages, enterrements, le catéchisme, arpentant les campagnes pour se rendre au chevet des malades, recueillir les confidences, confesser, absoudre, apporter un soutien dans toutes les joies et misères. Il accompagnait bon nombre de destinées humaines parmi les croyants et même parfois les autres. Son influence dans le village n'était pas négligeable. Si l'on considère les moyens de déplacement, plus aléatoires que de nos jours (à pieds, cheval, vélo, mobylette et auto plus tard) et la multiplicité des tâches, on comprend aisément que la foi seule n'y suffisait pas, il fallait du tempérament et une santé de fer !

L'arrivée du Père LEDOUX dans notre commune ...

C'est dans ce contexte qu'en septembre 1951, les Cironnais virent arriver le curé Henri LEDOUX, la soutane parfaitement ajustée, suivi par sa gouvernante Reine DIES, qui prirent possession du presbytère. Une équipe de choc ! Doué d'un fort dynamisme allié à grande capacité de communication, il prit très vite la paroisse en mains et les paroissiens par la même occasion. Ancien séminariste

de Rome (1939), professeur de théologie, connaissant aussi bien le Français, l'Italien, le Latin que le Grec, on aurait pu imaginer pour lui une destinée différente au sein de l'Eglise.

Mais, l'homme d'action qu'il était avant tout, en eut certainement été frustré. La vie au contact direct de la population lui permettait de déployer le meilleur de son énergie. Laquelle dut, bien souvent, décourager le diable !

Mais d'où venait-il ?

Né dans le Nord en 1911, au sein d'une famille de classe moyenne, il fut placé, dès l'âge de 6 ans, dans une institution religieuse. Sa mère tomba gravement malade et il fit alors le vœu de devenir prêtre, si elle guérissait. Par bonheur, elle guérit. Il devint prêtre. L'essentiel de sa formation se déroula à Rome, puis il fut nommé à Paris, paroisse de Saint Denis de la Chapelle. Dans cette zone voisine d'Aubervilliers, des communistes très actifs s'opposaient aux processions religieuses qu'il organisait et "croassaient" contre lui et tout ce qui portait soutane. Mais il n'était pas homme à se laisser faire. Il lui est arrivé de pourchasser les provocateurs jusque dans les immeubles, pour finir par les coincer et les obliger à avoir une explication, les yeux dans les yeux. Sacerdoce mouvementé ! Il s'est beaucoup consacré au ravitaillement des Parisiens au cours de ces années-là, faisant des allers retours dans les fermes en périphérie de la capitale, pour rapporter légumes et viandes. Et, quand il le fallait, il enfourchait son vélo pour se rendre à Issoudun (siège des Missionnaires du Sacré Cœur dont il dépendait). Ce qui représentait quelques kilomètres ! Il fut également l'un des pionniers pour l'organisation de colonies de vacances, afin que les enfants de Paris puissent partir respirer le bon air pur dont ils avaient besoin. C'est ainsi qu'en 1946, il créa une colonie à Saint Briac (Ile et Vilaine), dans une propriété des Frères Missionnaires, en bordure de plage, où il fit installer des tentes empruntées à l'armée Américaine. Trente petits Parisiens y furent transportés, avec ravitaillement, par deux camions militaires, pour un séjour dont ils se souviennent, aujourd'hui encore, avec émotion. Le Père LEDOUX fut ensuite envoyé à Marseille, puis nommé Vicaire à Châteauroux. Et enfin, il débarqua à Ciron, en septembre 1951.

Le Père LEDOUX à Ciron ...

Le dynamisme de l'homme profita beaucoup aux habitants. De même que ses nombreuses relations. Bien qu'il doive prendre en charge également les secteurs environnants : Oulches, Scoury, Ruffec, l'action du prêtre s'est surtout concentrée sur Ciron. Il mobilisait les jeunes gens (théâtre par exemple), organisait des fêtes. Quelques-uns se souviennent encore du spectacle sons et lumières au château de Romefort, avec l'armée de l'air (Capitaine Henri), dont il avait obtenu le concours. Des pâtisseries que Madame Dies distribuait généreusement aux jeunes du village. Des œufs que Rama, chienne du curé, chapardait chez les voisins MM. Joubert, pour les apporter intacts au presbytère. Ou le denier du culte refusé quand il provenait de familles modestes. Sur son vélomoteur Hurtu, puis en 4CV, on le voyait partout. Il pouvait consacrer des heures pour démontrer à un paroissien qu'il ne devait pas sombrer dans le désespoir et que la situation allait s'arranger. Et cela, sans lui parler du Bon Dieu ! Il aimait convaincre. Mais, en 1956, il quitta Ciron, suite à sa nomination comme curé-doyen à Tournon Saint Martin, paroisse qui lui doit également plusieurs réalisations, dont une maison de retraite.

Et ensuite, qu'est-il devenu ?

Ce fort tempérament fut bientôt rattrapé par la maladie. Une sclérose en plaques le diminuait inexorablement. D'abord muté à Pruniers (Indre), son ministère devint impossible à assumer. La mission qu'il s'était donnée prenait fin. Après un séjour dans sa famille, puis à la Salpêtrière (Paris), il termina son long voyage dans une maison d'accueil pour religieux âgés à Issoudun. C'est dans cet établissement qu'il s'est éteint en 1982.

Bernard DIES & Bernard JACQUET, Ciron, Octobre 2013.

LES CIRONNAIS D'AUTREFOIS !



Certains Cironnais se reconnaîtront peut-être, sur cette photo prise entre 1951 et 1956.
Le Père LEDOUX est en bas, 2^{ème} à partir de la droite. Mais où étaient donc les filles ?

TELETHON 2013

Nous avons organisé notre première journée téléthon en 1994 : au dîner, des moules (livrées par les gendarmes du Blanc) et des frites. Oui, 19 années ont défilé !!

Le 7 décembre nous nous sommes retrouvés Cironnais, Oulchois et gens d'ailleurs pour un sympathique après - midi plein air, avec en premier lieu une randonnée paisible, ponctuée de quelques questions sur le thème : connaissances de Ciron, avec arrivée au stade.

Pendant ce temps les ballons gonflés à l'hélium nécessaire attendaient afin de pouvoir s'envoler vers le Sud Ouest.... Bien sûr les enfants supputaient le retour éventuel...

En 2012, le ballon de Louis Chamblet est allé se balader en Creuse, région de la Souterraine. La commune lui a offert un bon d'achat de 30€.

Le vin chaud préparé par le club foot était délicieux, ainsi que les crêpes.

La nuit tombant très vite à cette saison, ainsi que le froid, personne n'a trop flâné sur le gazon, la salle des fêtes évidemment se montrait bien plus attractive; les musiciens de l'amicale cironnaise, la chorale dirigée par son chef de cœur, la Batuca T A M' B (tradition, animation, musique en Brenne) nous ont permis de passer un très agréable moment. Merci à toutes ces associations, sans oublier les autres : parents d'élèves et enfants avec leurs délicats travaux, familles rurales et leurs musiciens pour l'animation, bridge....

Passons au repas maintenant, et de suite remercions nos deux cuisinières Katia et Caroline qui toute la journée, comme tous les ans d'ailleurs ont œuvré en cuisine pour préparer **150** repas, servis à l'assiette, et à emporter. Félicitations à toutes les deux pour leur repas fort apprécié par tous. Sans oublier le personnel de service ; pas de casse !!

Tous, participants à cette journée, et donateurs non participants, tous ceux qui d'une façon ou d'une autre apportent soutien à la recherche dans ce domaine, ou dans un autre, réagissent à la souffrance des malades et de leur famille.

Merci ! Au cours de cette journée, nous avons collecté 1870 € .

P. Lauzanne



ASSOCIATION AGIR EN CŒUR DE BRENNE



L'association AGIR EN CŒUR DE BRENNE est composée de deux activités :

- le portage de repas à domicile
- une laverie implantée à Rosnay

Le portage de repas à domicile :

Cette année au mois de septembre, l'association a changé de prestataire pour la confection des repas, jusqu'alors fournis par l'association de repas à domicile de St plantaire .Elle a profité de l'installation de la société Soli'age sur la commune d'Oulches, à la place de l'ancien café. Soli'age, ce sont des plats cuisinés à emporter confectionnés par madame Vanessa Carnet qui habite à Scoury. Ce sont 1300 repas par mois qui sont livrés à nos clients par nos deux salariés Dany et Marc.

Le potage ou la salade du soir est offert avec le déjeuner, et les régimes sont possibles (sans sel, sans sucre et sans graisse).

Les tarifs au 1er janvier 2014 sont les suivants :

- déjeuner : 7. 90€
- dîner : 7,45€
- adhésion annuelle à l'association : 3.00€

La laverie :

La laverie est située à côté de la mairie de Rosnay et vous accueille :

le lundi de 9 H à 12 H et de 14H à 17H
du mardi au vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 17H.

Si vous ne pouvez pas vous rendre à Rosnay, vous pouvez déposer votre linge ou votre couture à la mairie de Ciron en début de semaine et venir le récupérer le vendredi soir ou le samedi matin.

Vous trouverez sur les pages suivantes les tarifs du lavage, séchage et repassage du linge ainsi que les travaux de couture.

Pour avoir de plus amples informations sur le portage de repas contacter la mairie.

AGIR EN CŒUR DE BRENNE

Laverie : Rosnay 6, place de la Mairie Tel 02 54 28 51 14

BAREME POUR LE LAVAGE ET LE REPASSAGE 2014

Lavage, séchage et repassage (si pré-lavage 1euro en plus)	- la lessive 6 kgs	13.95 €
	- la lessive 5 kgs	11.65 €
	- la 1/2 lessive	6.20 €
Lavage et séchage	- la lessive 6 kgs	10.65 €
	- la lessive 5 kgs	8.90 €
	- la 1/2 lessive	4.75 €
2 draps lavés, séchés et repassés (machine 5 kgs)	- la lessive	11.65 €
Lavage	- la lessive 6 kgs	8.65 €
	- la lessive 5 kgs	7.20 €
Séchage	- la lessive 5 kgs	5.15 €
Repassage au poids (le kg)		3.00 €
chemise	1 pièce	1.60 €
Selon repassage difficile :	-1 robe	2.00 €
	-1 pantalon	1.60 €
	- en plus par drap	0.40 €
	- en plus par nappe(3m)	0,40€ à 0,80€
petite housse de couette		0.90 €
housse de couette 2 pers 220x240 ou 240x260		1.50 €
nappe (de 3m jusqu'à 6m)		1.60 €
Linge froissé : en plus sur le prix de repassage		2.00 €
Adhésion unique et annuelle à l'association		3.00 €



Association CIRON – OULCHES – RUFFEC
51, Rte Nationale 36300 CIRON

L'association a cette année, suite à son assemblée générale du mois de Juin et lors du conseil d'administration, vu deux personnes intégrer celui-ci.

Il s'agit de :

Madame Martine JOLIVET d'OULCHES, qui entre au C.A. mais également le bureau directeur en tant que secrétaire adjointe.

Elle secondera Madame BOUGON pour l'animation et la gestion du maintien à domicile.

Madame Florence BLONDEAU, qui entre au conseil d'administration.

Le bureau de direction de familles rurales suite au C.A. du mois de Juillet, se compose de la façon suivante.

PRESIDENT(E)	:	M DELZOR Julien
VICE-PRESIDENT(E)	:	Mme LAUZANNE Paulette
TRESORIERE	:	Mme BOUGON Annick
TRESORIERE ADJOINTE	:	Mme BLANCHARD Huguette
SECRETAIRE	:	Mme DELZOR Régine
SECRETAIRE ADJOINTE:		Mme JOLIVET Martine

Rappel de nos activités :

LE MAINTIEN A DOMICILE.

Pour cette activité professionnelle, nous sommes assistés par une secrétaire cantonale dépendant d'une autre association cantonale, ainsi que d'une conseillère en ressource humaine dépendant de la Fédération Départementale.

Cette activité a connu de profond bouleversement.

1°) En Janvier 2011 ce fut la mise en place de la mensualisation.

2°) Et en Avril 2012, la mise en place de la télégestion.

Les petits problèmes usant, récurant liés à cette réforme commencent à trouver une réponse dans leur résolution.

Un exemple, les aides à domicile n'effectuent maintenant qu'une permanence UN week-end sur TROIS. Ce principe n'est valable que pour les personnes aidées en PRESTATAIRES.

Pour les personnes employeurs sous le régime MANDATAIRE qui souhaiteraient la mise en place de ce principe, doivent se faire connaître à nos services pour les explications et les modifications des contrats.

Résultat actuel : Plus de repos pour les aides à domicile. Moins de stress.
Gestion des remplacements plus faciles.
Gestion des déplacements (à voir après plusieurs mois d'application).

Julien DELZOR

GOÛTER INTER GENERATIONS

Vendredi 13 décembre, l'association « Familles Rurales » réunissait à la salle Armelle Vignes, des personnes aidées dans le cadre de l'aide au maintien à domicile, des aides à domicile, des membres du conseil d'administration, monsieur le maire de Ciron et les enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants.

Ceux-ci ont interprété un chant sur le « partage ». Un conteur de l'association « la Pastourelle » de St Gaultier et une vieilleuse du « Branle des étangs » ont animé l'après-midi. Les « anecdotes » de Jean Louis Boncoeur racontées par notre conteur... ont fait sourire et même rire...

Un goûter partagé a permis aussi des échanges.

En cette période de morosité, ce temps de convivialité a réchauffé les cœurs.

Merci à tous.

Annick BOUGON

Passons à la branche activité de Loisirs :

CLUB JOIE DE VIVRE

Cette activité regroupe tous les 15 jours entre 10 et 15 personnes dans la salle des associations, pour pratiquer diverses activités (jeux de cartes, scrabbles.....).

Le 19 Décembre nous avons effectué notre repas de fin d'année au Restaurant « LA CALECHE »



Après la trêve de fin d'année nous allons reprendre nos activités le Jeudi 09 Janvier à partir de 14H00 dans la salle Armelle Vignes, salles des associations.

Venez nous rejoindre pour passer un moment, ne serait-ce qu'une fois par mois pour commencer, ou autre principe de passage.

A bientôt et BONNES FETES à TOUS.

Jean Pierre TARTARIN

Centre accueil de loisirs sans hébergement

Premièrement je vais remercier la municipalité pour la mise à disposition d'un local centre d'accueil tout à fait fonctionnel.

Sur l'été 2013, nous avons ouvert l'accueil sur 4 semaines avec un nombre d'enfants légèrement en baisse.

En l'absence (maternité) de notre Directrice habituelle, la continuité a été assurée par Véronique, pour qui nous avons effectué une demande de dérogation de directrice accordée à titre exceptionnel pour la période estivale, sans possibilité d'autre extension.

Les résultats laissent paraître un déficit dans notre budget, qui est résorbé par la municipalité.

Du fait de l'impossibilité de reconduction de la dérogation accordée sur la période estivale et de la difficulté de trouver une directrice pour 1 semaine, nous n'avons pas ouvert pour les vacances de la TOUSSAINT.

Nous venons donc de finir l'année 2013, et nous vous présentons le calendrier d'ouverture de notre centre :

Le Centre de loisirs sans hébergement de Familles Rurales va ouvrir ses portes, pour les vacances de l'année 2014.



partez pas les copains



prenez le temps de lire, et de faire lire

Le centre ouvre du Lundi au Vendredi

aux horaires de 9h00 à 17h00,

et propose une garderie gratuite de 7H00 à 9H00 puis de 17H00 à 18H00.

Nous vous invitons à vous renseigner auprès de :

Marie DOS REIS VIANA -portable 06 35 93 58 88

Julien DELZOR-portable 06.13.97.00.83

Pour les fiches de préinscriptions - Pour les inscriptions - Pour les tarifs (préparez votre quotient familial)

Vous pouvez, également vous faire inscrire auprès de : Madame Caroline LAFOUX, Secrétaire de Mairie à CIRON, au 02.54.37.95.92.



Venez faire du sport



du camping



des balades



de la peinture



des jeux



de la cuisine



laisser tomber

vos ordinateurs et venez nous rejoindre



et on vous dit pas tout



Si vous connaissez des personnes, qui traversent CIRON pour des raisons professionnelles pouvant être intéressées, invitez les à nous contacter, merci de leurs communiquer nos coordonnées. Les grilles tarifaires 2014 seront bientôt à dispositions.

Nous présentons à Alexandra toutes nos félicitations pour la naissance de son petit bonhomme. Plein de GROS BISOUS à toute la famille.

Marie DOS-REIS VIANA Julien DELZOR

Club de randonnées CIRON OULCHES RUFFEC

La section marche de notre association, semble être la seule au niveau de toutes les associations FAMILLES RURALES du département à proposer deux marches, une petite le lundi, et une plus longue le mardi. A chacun de trouver son rythme, sa force et sa santé. Bien entendu, il est possible de faire les deux marches en respectant les kilométrages.

Pour cette nouvelle saison, le nombre de marcheurs est quasiment identique aux années passées.

Le programme proposé pour cette nouvelle année est :

La galette des Rois (à OULCHES ou RUFFEC LE CHATEAU)

Les crêpes au BOUCHET

Marche semi nocturne à OULCHES en Mai

Sortie annuelle au printemps, MONTIPOURET, Moulin d'ANGIBAUT et ses environs.

Visite de la centrale EDF à EGUZON (actuellement à l'étude)
Réception sur OULCHES du groupe Familles Rurales de LEVROUX
1,2 ou 3 sorties à la journée (LE PECHEREAU, ?, ?.)
Le pique nique de fin de saison.

Les renseignements complémentaires (dates et heures) seront communiqués ultérieurement.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter :

Eliane JEANNEAU Tph. 02.54.37.95.31

Eliane BRETECHET Tph. 02.54.28.65.35

Bernard MAZEROUX Tph. 02.54.61.20.90

Annie MONSACRE Tph. 02.54.97.98.91

Elisabeth BODIN Tph. 02.54.37.72.03

Eliane JEANNEAU

VIELLE A ROUE

Les cours de musique ont repris tous les lundis matin à partir du mois de septembre et sont assurés par Mme MOULIN.

Les débutants et personnes ne connaissant pas le solfège peuvent s'inscrire.

Dominique MOULIN

Atelier DANSE FOLK

Le **Branle des Etangs**, cours de danses traditionnelles berrichonnes et autres (bourrées, polkas, mazurkas, scottish, branles, vales).

Après 2 années pénibles et une lourde opération du dos, notre animatrice Anne Claude vient de nous rejoindre. Elle est assistée de Françoise qui assura les répétitions pendant son absence.

Les séances se déroulent tous les 15 jours à Ruffec (salle des associations) de 20 H à 22 H

Certains du groupe rejoignent ceux de St Benoît du Sault les autres jeudis.

N'hésitez pas à nous rejoindre, les débutants seront les bienvenus.

En cours d'année sont prévus des sorties animations de villages ou de repas et 2 bals folk Le prochain sera le 15 février 2014.

Nous remercions la municipalité de Ruffec pour son accueil et sa mise en disponibilité de salle.

Renseignements: Anne Claude CHAPELET 02 54 28 01 18 - Paulette LAUZANNE 02 54 37 98 03

Atelier GYMNASIQUE



Séances de remise et de maintien en forme (abdominaux, cardio-respiratoire, équilibre, relaxation, étirements...) assurées par un animateur diplômé. 2 cours par semaine :

le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 salle des fêtes de Ruffec
le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 salle des fêtes de Ciron – Oulches – Ruffec (en alternance par mois) de septembre à juin.

Pour maintenir les cours du mardi soir à Ruffec il faudra un minimum de 15 personnes inscrites

Mobilisez vous et faites le savoir autour de vous.

Nous prenons les inscriptions dès maintenant.

Nous remercions les municipalités de nous accueillir.

Renseignements : Paulette LAUZANNE 02 54 37 98 03

LE SCRAPBOOKING La nouvelle activité de notre association

Venez découvrir avec une animatrice l'art de mettre en page vos photos, créer des cartes, des invitations, des menus, le tout au sein d'une équipe sympathique ou créativité, émotion, partage sont à l'ordre du jour.

Les séances ont lieux le jeudi après-midi une fois par mois, salle Armelle VIGNES à 14H30.

Les prochaines réunions sont programmées les : 23 Janvier - 13 Février - 27 Mars - 10 Avril 2014.

Pour tous renseignements : **Marie-Hélène BEAUCAMP 02.54.37.13.05**

LA TROUPE DE THEATRE DES TROIS VALLEES

Dans le cadre de sa cinquième saison, la troupe de théâtre des Trois Vallées, sous la direction de Patrick Lieutaud, metteur en scène, a effectué une tournée d'une dizaine de représentations. La pièce « Le Retour du Boomerang », une comédie de Franck Didier a connu un vif succès.



Depuis septembre dernier, la troupe de théâtre travaille sur son prochain spectacle qui fera l'objet d'une nouvelle tournée d'une douzaine de représentations. Le choix s'est arrêté sur la pièce "Vérité travestie" une comédie d'Alain Ortali, qui n'engendre pas la mélancolie.

L'histoire : « à la suite d'un accident de voiture, Régis Linotte tombe dans le coma. Revenu à lui, les médecins s'aperçoivent que ce dernier est convaincu d'être sa femme. Afin de lui éviter un choc qui pourrait lui être fatal, la famille et l'entourage vont devoir composer avec ce transfert aigu de personnalité dont souffre Régis. »

A ce jour, dix dates sont d'ores et déjà fixées :

1er février à Ruffec, 8 février à Oulches, 15 février à Mérigny, 8 mars au Châtelet dans le Cher, 15 mars à Ambraut, 29 mars à Ciron, 4 avril à Bélâbre, 13 avril à Saint-Gaultier, 2 mai à Pouligny-Saint-Pierre et le 4 juillet au Blanc. Comme à l'accoutumée, une partie de la recette de cette dernière sera reversée au profit d'une association, cette année c'est Handicap 2000, l'association de Philippe Croison qui a été choisie.

Sans l'investissement et le soutien des personnes bénévoles, rien ne serait possible. Grâce à elles, la troupe poursuit son chemin et va entamer sa sixième année. Un grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à cette belle aventure.

Brigitte BISSON

La fin d'année approchant à grand pas, permettez-moi de vous souhaiter de
Très bonnes fêtes **Julien DELZOR**

AMICALE CIRONNAISE

Le 24 novembre 2013, l'Amicale Cironnaise a fêté la Sainte Cécile à Ciron.

A 11 heures, les musiciens se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe.

Un vin d'honneur a été servi à la petite salle des fêtes et le maire Gérard DEFEZ a remis à Mr Daniel Joubert une médaille Or étoile pour 56 ans de direction à la tête de la société musicale. C'est avec beaucoup d'émotion que le président de l'amicale Cironnaise a reçu cette distinction.

Quelques morceaux de musique ont été interprétés par les musiciens après un repas pris en commun à l'hostellerie des rives de la creuse.







"Les M'Elodies de Ciron-Oulches"

Depuis notre dernier article dans "La Lanterne", nous nous sommes produits le 15 Septembre à la salle des fêtes de Ruffec pour le repas des anciens auquel nous avons été conviés gracieusement par Madame le Maire Edith Vachaud.

C'est suivi, le 8 Novembre, de notre concert très apprécié en l'église d'Oulches où nous avons invité ce soir-là, les Chorales "Méli-Mélo Songs" de Prissac, Bélâbre ainsi que "La Chantournelle" de Tournon Saint Pierre.

Dernièrement, la Chorale a animé le Téléthon le 7 Décembre, à la salle des fêtes de Ciron.

Des concerts sont à venir,,,

Pour nous rejoindre ou si vous recherchez une chorale pour animer vos après-midi et soirées contactez Mr Gérard Bonneau au 02 54 37 97 27 ou Mr Philippe Blanchard au 06 70 05 69 42.

RANDO PEDESTRE ET V.T.T. DU 28 AVRIL 2013

Le comité des fêtes a donné rendez-vous aux amateurs de plein air le dimanche 28 avril avec une randonnée ouverte aux marcheurs avec une initiation à la marche nordique, et aux Vététistes.

Trois parcours étaient offerts à la quarantaine de participants. Cette manifestation s'est bien déroulée avec le beau temps, tout le monde a semblé satisfait. Une réflexion est en cours, afin de vous proposer pour l'année prochaine un autre itinéraire.

BROCANTE DU DIMANCHE 30 JUIN 2013

Cette journée a connu son habituel succès avec 67 exposants, avec un temps idéal, public et exposants étaient au rendez-vous.

SPECTACLE PYRO-MÉLODIQUE DU SAMEDI 27 JUILLET 2013

Compte tenu du succès constaté en 2012, nous avons décidé de poursuivre l'expérience en organisant la fête champêtre d'été sur le stade.

Malgré des conditions climatiques mitigées cette manifestation a été un beau succès.

Plus de 200 personnes sont venues déguster le cochon grillé et les lentilles

Et comme l'année passée un public encore plus nombreux est venu assister au superbe spectacle pyro-mélodique unanimement apprécié.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec le traditionnel bal animé par Denis David.

Nous sommes très satisfaits du déroulement de cette manifestation et nous souhaitons pouvoir vous offrir en 2014 un spectacle pyrotechnique de la même qualité auquel nous vous espérons aussi nombreux.

Un très grand merci à toute l'équipe et aux nombreux bénévoles ainsi qu'à la municipalité pour leur aide et leur dévouement sans lesquels l'organisation d'une telle manifestation ne serait pas possible.

EXPOSITION PEINTURES ET PHOTOGRAPHIES DU 15 AU 25 AOUT 2013

9 peintres et 3 photographes amateurs ont exposé leurs œuvres lors de la traditionnelle exposition des peintres de la Brenne. 64 tableaux d'exposés et 24 Photographies qui ont eu un vif succès.

SOIRÉE DANSANTE

Par manque de réservations, le comité des fêtes a décidé d'annuler cette manifestation à son grand regret.

Calendrier pour l'année 2014



Le comité des fêtes est en projet d'organiser une journée découverte "TRIAL", courant février 2014. Accès gratuit pour tous les spectateurs, Buvette et Restauration sur place avec réservation.

Cette manifestation est en partenariat avec le TEAM-TCM Trial Centre Motos. Les trialistes seront conviés à un trial entraînement amical.

DIMANCHE 06 AVRIL 2014



Randonnée pédestre /
Parcours VTT

DIMANCHE 29 JUIN 2014

Brocante

(1,50 € le mètre linéaire)

Démonstration de Trial,
Animée par le TEAM-TCM

TRIAL
CENTRE
MOTOS



Fête Champêtre au Stade de Foot

SAMEDI 26 JUILLET 2014

"DINER, SPECTACLE PYRO-
MELODIQUE,
BAL POPULAIRE"

DU 15 au 24 AOÛT 2014

EXPOSITION PEINTURES
ET/OU PHOTOS

A l'occasion du 100^e anniversaire du début de la Grande Guerre, le Comité des Fêtes propose de dédier une partie de l'exposition pour présenter des cartes postales et/ou des photos de cette époque. Nous faisons appel aux personnes qui en posséderaient et qui souhaiteraient nous les prêter pour être exposées.

SAMEDI 18 OCTOBRE 2014

DINER DANSANT

Joyeuses fêtes de fin d'année

Inscriptions, Renseignements,

02.54.37.79.93 - 06.81.64.11.13 - 06.98.54.18.84 - 02.54.37.97.07
cdf-ciron@hotmail.fr

Amicale Bouliste Cironnaise

Le vendredi 6 septembre 2013, place de la gare à CIRON a eu lieu en présence de Mr Gérard DEFEZ notre maire et de quelques conseillers municipaux l'inauguration de notre nouveau terrain de pétanque.

Dans une chaleureuse ambiance le pot de l'amitié fût offert par l'association.
Encore une fois un grand merci à tous nos élus.

Début Mai nos jeunes boulistes ont repris leurs cours d'initiation. Leur progression nous a la fois surpris et apporté une très grande satisfaction ce qui nous incite à continuer notre initiative.

À la mi-Août afin de récompenser l'assiduité de nos jeunes, une collation leur fût offerte par l'amicale. Nous espérons les retrouver en 2014.

Un grand bravo, à ces jeunes participants et également un grand merci au dévouement des parents.

Note assemblée générale se tiendra le samedi 11 janvier 2014 à 11h00 à LA CALECHE à CIRON .

Elle sera suivie pour ceux qui le désirent d'un repas de fin d'année.

Participation de 15 euros pour les adhérents et de 30 euros pour conjoint et ami(e)s, réservations au plus tard le 3 janvier 2014.

L'amicale souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Le Président,
Georges PICHON.





L'ABLETTE DE SCOURY



Matinée Partie de Pêche :

Le 08 juin 2013, l'Ablette et l'APE Ciron-Oulches ont organisé une matinée *Initiation* à la pêche pour les enfants des écoles.

Plus de quarante jeunes se sont retrouvés vers 9h30 sur les berges de l'étang communal de OULCHES.

A l'issue de cette sympathique matinée, les enfants ont reçu différents lots offerts par l'APE et l'ABLETTE, notamment une carte de pêche et une ligne montée.

Un grand merci à la commune de OULCHES pour la mise à disposition de l'étang communal, aux membres de l'ABLETTE et de l'APE et surtout aux parents qui ont accompagnés les jeunes pêcheurs.

Alevinage :

En 2013, il a été introduit 30 kilos de brochets et 30 kilos de perche.

Carte de pêche 2014 :

Les cartes 2014 sont à la disposition des pêcheurs chez nos dépositaires habituels :

Annie BARBOUX à « La Calèche » à CIRON

Catherine MIGEON, les « Rives de la Creuse » à SCOURY

Une idée cadeau :

Offrez une carte de pêche de l'ABLETTE, valable dans l'Indre et dans les autres départements si elle est munie de la vignette EHGO (Entente Halieutique du Grand Ouest).



Pêche électrique sur la Creuse à CIRON, sept 2013

Bonnes fêtes et Bonne Année
A Blanchard



C'UNION SPORTIVE

Début Septembre, nos footballeurs ont repris le chemin du stade. Leur championnat se déroule toujours en Quatrième Division Départementale Poule E. Ils occupent actuellement la cinquième place du groupe avec 30 points dont 6 victoires, 1 nul, et 4 défaites.

Pour cette saison, nous avons un effectif de 24 joueurs.

Les nouveaux arrivants au club sont : BARITAUD Thomas, BARITAUD Julien, BOUCHERAT Camille, BUGEAUD Stéphane, LABELLE Benoît, RODIER Gilles

Résultats Classement Agenda Calendrier											
Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé	Dif
1	Ruffec Js	38	11	9	1	1	0	66	18	0	48
2	Frat. Et U.S. St Ben 2	35	11	8	0	3	0	33	13	0	20
3	U.S. Le Blanc 3	33	11	7	1	3	0	31	22	0	9
4	Parnac V.A.Ac 2	30	10	6	2	2	0	23	18	0	5
5	Ciron Us	30	11	6	1	4	0	27	16	0	11
6	Chaillac Us 2	29	10	6	1	3	0	24	15	0	9
7	Poulligny St P 2	27	11	5	1	5	0	36	23	0	13
8	Martizay Fc2m 3	24	10	4	2	4	0	19	20	0	-1
9	A.S. Ingrandes 2	21	11	3	1	7	0	20	40	0	-20
10	Oulches Ejsas	17	10	2	1	7	0	14	35	0	-21
11	Belabre Ss 2	13	9	1	1	7	0	6	36	0	-30
12	Tilly Us	11	11	0	0	11	0	9	52	0	-43

Nous avons été éliminés aussi bien en Coupe de l'Indre qu'en Challenge Legros. Il nous reste la Coupe Bares.

La 2ème partie du championnat débutera le 16 Février 2014. Les rencontres seront :

- le 16/02 Le Blanc – Ciron
- le 23/02 Ciron – Ingrandes
- le 16/03 Belabre – Ciron
- le 23/03 Ciron Parnac
- le 06/04 Poulligny st Pierre
- le 13/04 Ciron – Ruffec
- le 04/05 Oulches – Ciron
- le 18/05 Ciron – St Benoit du Sault
- le 25/05 Martizay – Ciron
- le 01/06 Ciron – Tilly
- le 15/06 Ciron – Chaillac

Les matchs se jouent à 15 heures. Venez les encourager.



Le club vous invite dès maintenant à participer aux manifestations qu'il va organiser sur 2014.

Dîner Dansant Samedi 1 Mars

Loto Samedi 12 Avril

Barbecue Samedi 31 Mai

Loto Samedi 27 Septembre

Vous en remerciant par avance, les joueurs et les dirigeants de l'U.S. CIRON vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne et heureuse année



Association des Parents d'élèves et amis des écoles de Oulches et Ciron

Le 27 septembre 2013 l'assemblée générale de l'association a eu lieu .Quelques changements dans le bureau qui se compose ainsi

Katia Aucouturier, présidente
Catherine Descamps, secrétaire
Vanessa Barbonnais, trésorière

Nos membres : Ludivine Brunet, Fabienne Chamblet, Anthony Moreau, Francine Ponton, Marine Moreau, Catherine Perrot.

Nos adhérents : Amélie Genêt, Agnès Laverdan, Aurélie Brethon, Céline Chenouf, Julia Menet , Bénédicte Rodier , Marie-Laure Amart, Marie-Hélène Bannier

Quelques rappels des manifestations passées :

- le 11/10 séance photos individuelles
- le 19/10 Halloween à Oulches
- le 09/11 le loto des écoles à Ciron

Comme les années précédentes l'association, les enseignants et les enfants des écoles d'Oulches et Ciron se sont mobilisés pour le Téléthon. Grâce à la vente des boules de Noël nous avons versé 320 euros (160€ à Oulches et 160€ à Ciron) . Merci à nos petits artistes pour leur joli travail.

-le 20/12 nous avons reçu la troupe théâtre en herbe qui nous présentait un spectacle sur le loup , puis le Père Noël de l'association nous a rejoint avec sa hotte remplie de cadeaux . Nous avons terminé cette soirée autour du verre de l'amitié .

Quelques manifestations sont en projet pour 2014 mais les dates restent à confirmer :

- carnaval, Pâques
- soirée Tartiflette
- matinée pêche
- Kermesse

En attendant de vous retrouver nous vous souhaitons de Bonnes fêtes de fin d'année

Mille lectures d'hiver

Une invitation à entendre et à partager la littérature d'aujourd'hui.

« Mille lectures d'hiver » permet de découvrir des écrivains vivants, édités, français ou étrangers. Certains sont connus et reconnus, d'autres le sont moins.

La découverte de la littérature française et étrangère d'aujourd'hui reste l'un des axes forts de ce projet qui s'accommode de convivialité et suppose curiosité et ouverture sur l'autre.



Grace à la lecture au plus près des gens par un artiste, « Mille lectures d'hiver » invite à écouter un peu de cette littérature qui passera, ou pas, à la postérité.

Le projet Mille lectures d'hiver est financé par le Conseil régional du centre et mis en œuvre par Ciclic, Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique qui prend en charge la rémunération et le transport des artistes ainsi que le paiement des droits d'auteurs.

Les bénévoles de la bibliothèque d'Oulches ont décidé d'accueillir une lecture. Celle-ci aura lieu en février ou mars.

Avis de recherche

Afin de dynamiser la bibliothèque, nous sommes toujours à la recherche de « **bonnes volontés** » **pour aider les bénévoles actuelles**. Nous espérons que cet appel sera enfin entendu !

Avec tous nos remerciements.

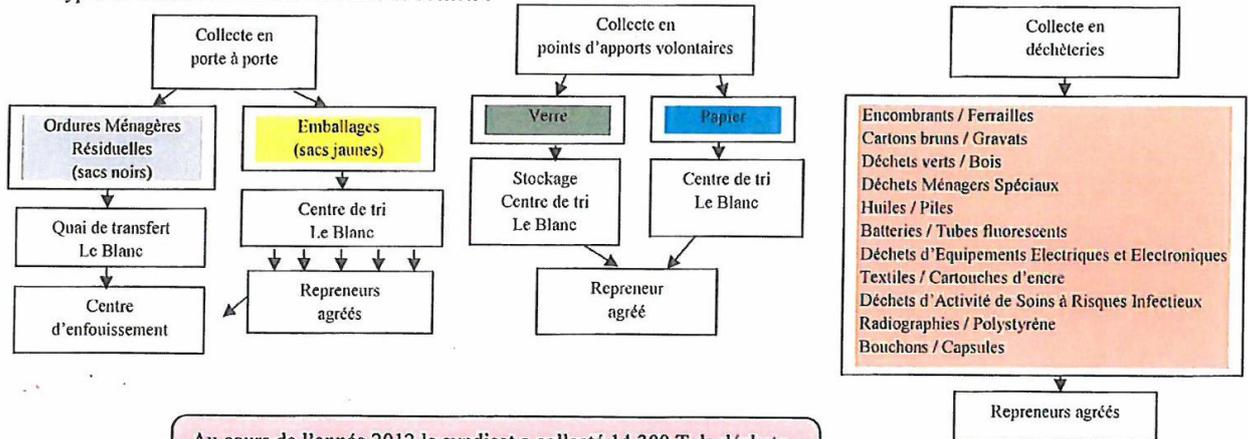




Du côté de nos déchets

Organisation du service

Le syndicat gère en régie la collecte sur 45 communes, le centre de tri et les 6 déchèteries du territoire. On distingue différents types de collecte en fonction des flux de déchets :



Au cours de l'année 2012 le syndicat a collecté 14 300 T de déchets ménagers soit 520 kg / Hab.

4 380 000,00 € : c'est le budget du Symctom pour l'année 2012 avec 80 % de charges de fonctionnement et 20 % pour les investissements.



Visite de la cabine de tri

Améliorer la qualité du tri: malgré les efforts portés sur la communication et la sensibilisation au tri nous retrouvons encore 30 % d'erreurs de tri souvent liées à une méconnaissance des consignes. N'hésitez pas à solliciter les services du Symctom qui vous fourniront les éléments dont vous avez besoin. Il est également possible d'organiser sur demande des visites du centre de tri afin de mieux comprendre le devenir de nos déchets.

7 % : c'est l'objectif de réduction des quantités de déchets à l'horizon 2016. Cela s'inscrit dans un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) lancé en 2011 en partenariat avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) : pour diminuer vos déchets, demandez votre autocollant "Stop pub" ou votre composteur individuel.



Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom !

☎ 02 54 28 12 00

☎ 02 54 28 12 03

✉ centredetriblanc@orange.fr



Habiter mieux

Programme pour l'Efficacité Energétique
des aides pour améliorer vos logements



Le Parc naturel régional de la Brenne et le Pays Val de Creuse-Val d'Anglin proposent à leurs habitants d'améliorer leur confort en réalisant des économies d'énergie. Isolation des combles, murs, menuiseries, remplacement de chaudière, installation d'un chauffage central, poêle à bois... Le syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne, auquel adhère votre commune, en partenariat avec l'Etat et l'Agence nationale de l'Habitat (Anah), a mis en oeuvre un dispositif pour vous aider à réaliser vos projets. Ce programme, lancé le 7 octobre 2013 s'achèvera le 31 décembre 2017.

C'est quoi ?

Des aides financières en fonction de votre statut pour :

- Mieux vous chauffer et améliorer votre confort
- Diminuer vos factures d'énergie

Un accompagnement personnalisé gratuit :

- Des conseils techniques indépendants à domicile, pour définir avec vous le programme de travaux,
- Des conseils pour l'utilisation d'éco-matériaux adaptés à la réhabilitation des maisons anciennes,
- Une évaluation thermique avant et après travaux pour s'assurer du financement du projet par l'Anah,
- Une assistance administrative pour la constitution et le suivi des dossiers de demande de subventions.

Pour qui ?

PROPRIETAIRE OCCUPANT

Conditions d'éligibilité

- Logement de plus de 15 ans
- Respecter un plafond de ressources, par exemple :
 - o Pour un ménage composé de 2 personnes, le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 26 573€
 - o Pour une famille composée de 4 personnes, le revenu fiscal de référence doit être inférieur à 37 336 €
- Améliorer la performance thermique du logement d'au moins 25% à l'issue des travaux
- Faire intervenir des professionnels du bâtiment

N'engagez pas de
travaux avant de savoir
si vous pouvez
être aidés

Aides

Subvention de 35% ou 50% sur un plafond de 20 000 € HT de travaux

Prime : 3 000 € d'aide de solidarité écologique

Versement d'une avance des subventions possible de 70%, dès l'accord des subventions

PROPRIETAIRE BAILLEUR

Conditions d'éligibilité

- Logement de plus de 15 ans
- Conventionner le logement à l'issue des travaux (le loyer maîtrisé pendant 9 ans minimum et le respect d'un plafond de ressources des locataires entraînent un abattement fiscal de 60% sur vos revenus fonciers)
- Améliorer la performance thermique du logement d'au moins 35% à l'issue des travaux
- Faire intervenir des professionnels du bâtiment

Aides

Subvention de 25% ou 35% sur un plafond de travaux HT fixé en fonction de la surface du logement

Prime : 2 000 € d'aide de solidarité écologique



Permanences d'information (sur rendez-vous)

le mercredi de 10h à 12h

à la Maison du Parc naturel régional de la Brenne, Le Bouchet - Rosnay

PACT de l'Indre

24 rue de Provence 36000 CHATEAUROUX

02 54 07 01 08 / mail : accueil@pact36.fr





**ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES**

Initiative brenne

Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne vous accompagne dans votre projet d'entreprise...

- * Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- * Vous aide à constituer ou renforcer votre apport personnel au moyen de prêts (de 1500 € à 15000 €):
 - Prêt d'honneur Création ou Reprise
 - Prêt d'honneur Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
 - Prêt d'honneur Croissance (développement de l'activité)
 - Prêt Création d'Entreprise (PCE Bpi France)
- * Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- * Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.



*Des entreprises près de chez vous
soutenues et financées par Initiative Brenne*

REPRISES D'ENTREPRISES

**Laëtitia Combaud
SYMPHONIE COIFFURE**
Homme-femme-enfant
ST GAULTIER

☎ 02 54 47 17 32
🕒 Du mardi au samedi

DEVELOPPEMENT

**Philippe Noc
AU BOUT DU PONT**
Bar/Restaurant/Hôtel
RIVARENNES

☎ 02 54 47 04 97
📍 Le Bourg
🕒 Du lundi au samedi. Dimanche et soir sur réservation.

CREATIONS D'ENTREPRISES

**David Brunet
BRUNELEC**
Electricité générale
LUZERET

☎ 06 33 39 97 21
✉ davbrunet@orange.fr

CREATIONS D'ENTREPRISES

**Vanessa Carnet
SOLI'AGE**
Traiteur, repas à emporter
OULCHES

☎ 06 11 02 17 95
☎ 02 18 01 03 80
🕒 Du dimanche au vendredi

Thomas Worst
LA CULTURE DU FEU
Createur de poele de masse
THENAY

☎ 02 54 47 12 85
www.poele-de-masse-pro.com
fabrication sur mesure !

Emmanuel Guenot
MG MENUISERIE
Menuisier
MIGNÉ

☎ 02 54 38 95 11
06 86 12 57 30
@ mgmenuiserie@orange.fr
Travaille du bois local !

Ludovic Lemonnier
BRENN'ENERGIE
Chauffage, climatisation,
pompe à chaleur...
BÉLABRE

☎ 06 31 36 36 19
@ 02 54 38 47 69
brennenergie@orange.fr

Jeanne Retaud
Architecte d'intérieur
LE BLANC

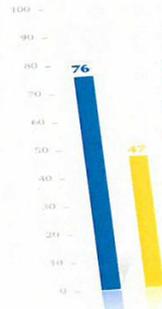
☎ 02 54 37 39 26
06 79 39 33 22
www.jeanneretaud-architecte.com

Samuel Demousseau
SAMELEC 36
Electricité générale
SACIÈRES

☎ 02 54 25 69 76
06 61 31 79 45
@ samelec36@orange.fr

Anne-Lise Liva
SECRETARIAT SERVICES
Secrétariat photocopies
impressions
LE BLANC

☎ 02 54 37 73 37
@ secretariat36@gmail.com
Du mardi au vendredi : 9h-12h30
et 13h30-18h30, samedi : 9h-12h



Augmentez les chances de **SUCCÈS** de votre entreprise

Le taux de réussite à 4 ans des projets financés et accompagnés par une plateforme Initiative est de 76 %. Sans ce soutien, il est de 47 %.

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise en Brenne ?

Initiative Brenne et les chambres de Métiers et de Commerce vous proposent un accueil personnalisé, en toute confidentialité à la Maison du Parc.

N'hésitez pas, contactez-les !

Nos partenaires

Entreprises



Cabinets comptables

CER France Indre
GEC, Jean-Michel Géron
Cabinet ATEC, Thierry Terrassier
ACERP, Pascal Roy
Jean-Claude Maurel
FIDUCIAL, Sandrine Léostic

Banques



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen (FSE) au titre de l'objectif « Compétitivité Régionale et Emploi » - 2007-2013.



COMMUNES PARTENAIRES: Azay-le-Ferron, Bêlabre, Chalais, Ciron, Douadic, Fontgombault, Ingrandes, La Pérouille, Le Blanc, Lignac, Linge, Lurais, Lureuil, Luzeret, Martizay, Mauvières, Mérigny, Mézières-En-Brenne, Migné, Néons-sur-Creuse, Obterre, Oulches, Paulnay, Poulligny-St-Pierre, Preuilly-la-Ville, Prissac, Rivarennnes, Rosnay, Ruffec-Le-Château, Sacierges-St-Martin, Saint-Aigny, Saint-Civran, Sainte-Gemme, Saint-Gaultier, Saulnay, Thenay, Tournon-St-Martin, Vigoux, Villiers.

Quelle eau buvez-vous ?

Syndicat de CIRON-OULCHES

Quelques recommandations



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Laissez-la couler un instant avant de la boire.



La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé. Plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, les chauffe-eaux et appareils électroménagers.



Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



A dose modérée le fluor est bénéfique pour la santé, notamment pour la prévention de la carie dentaire. En deçà de 0,5 mg/l, un apport complémentaire après avis médical, est conseillé (sel fluoré, dentifrice fluoré, ...)



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de CIRON-OULCHES (659 abonnés, 913 habitants) exploite en régie son réseau de production et distribution d'eau potable.

Ressources en eau

L'eau provient du forage de Scoury implanté en vallée de la Creuse, en amont du hameau du même nom. L'eau subit un simple traitement de désinfection avant mise en distribution. La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée par arrêté préfectoral du 8 novembre 2012.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les 2 seules communes de Ciron et Oulches.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS du Centre est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable.

La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits. Ainsi, **10 prélèvements donnant lieu à l'analyse de 599 paramètres ont été réalisés en 2012 pour l'ensemble du syndicat.** En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration.

Les résultats de ces analyses sont consultables au siège du syndicat, en mairie, mais aussi sur le site Internet www.eaupotable.sante.gouv.fr.

Les principaux résultats d'analyses

(parmi 73 paramètres analysés dont 297 substances recherchées pour le seul paramètre pesticides)

paramètre	unité	limite qualité	résultat	commentaire
Bactériologie	%	Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale	tous résultats conformes	EAU TRES SATISFAISANTE
Dureté	°F	-	moyenne : 23	EAU CALCAIRE, DURE
Nitrates	mg/l	50	moyenne : 15,7	EAU CONFORME
Turbidité	NFU	2 (référence)	tous résultats conformes	EAU SATISFAISANTE
Fluor	mg/l	1,5	inférieur à 0,3	EAU FAIBLEMENT FLUOREE
Pesticides	µg/l*	0,1	tous résultats conformes	EAU CONFORME

1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/l

Conclusion sanitaire globale

La qualité générale de l'eau distribuée par le syndicat intercommunal de CIRON-OULCHES en 2012 s'est avérée très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés.

Pour le délégué territorial
L'ingénieur général du génie sanitaire
Rémy PARKER



